



COMMUNE
DE BEGNINS

Demande de location Centre Fleuri

/Sociétés locales/

Une demande de location doit se faire **au moins 30 jours avant la date de la manifestation**. Avant de compléter ce formulaire, merci de contacter l'Administration (tél. 022/366.21.19), afin de s'assurer de la disponibilité des locaux souhaités.

La réservation ne sera effective qu'après confirmation par notre Administration et réception du paiement de la location (payable à 10 jours).

A REMPLIR PAR LE/LA LOCATAIRE

Société :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

N° postal : Localité :

Téléphone domicile : Portable :

E-mail : Nom de v/assurance RC :

Date de la location : de..... à.....heures (dès 08h00).

Genre de manifestation :

Manifestation privée Manifestation publique Manifestation à but lucratif

Vente de boissons alcooliques : oui non

Entrée gratuite Entrée payante Tombola oui non

Nombre de participants prévus :

CENTRE DE FLEURI <i>(cochez votre choix)</i>	TARIFS
<input type="checkbox"/> Grande salle (y compris bar, foyer & cuisine) <i>Capacité grande salle : Max. 176 personnes assises (surface env. 145.60 m2)</i>	Chf 300.--
<input type="checkbox"/> Grande salle (y compris bar & foyer, <u>sans</u> cuisine) <i>Capacité grande salle : Max. 176 personnes assises (surface env. 145.60 m2)</i>	Chf 230.--
<input type="checkbox"/> Grande salle (y compris bar, foyer, cuisine, <u>av/salle des sociétés</u>) <i>Capacité grande salle av/salle des sociétés : Max. 256 personnes assises (surface totale env. 212 m2). Escaliers séparant les 2 salles</i>	Chf 350.--
<input type="checkbox"/> Foyer (y compris bar & cuisine) <i>Foyer : Surface env. 96 m2</i>	Chf 70.--
<input type="checkbox"/> Salle des sociétés (y compris bar, foyer & cuisine) <i>Capacité salle des sociétés : Max. 80 places assises (surface env. 66 m2)</i>	Chf 120.--
<input type="checkbox"/> Salle des sociétés (y compris bar & foyer, <u>sans</u> cuisine) <i>Capacité salle des sociétés : Max. 80 places assises (surface env. 66 m2)</i>	Chf 50.--
Des capsules café « Nespresso » sont mises à disposition au bar et facturées 0.65 cts/pièce. Elles font l'objet d'un décompte et d'une facturation séparés, après la location.	

-----Location payable à la réservation-----

Conditions d'annulation et de remboursement :

30 jours et plus avant la location : 100%

Entre 29 et 8 jours avant la location : 50 %

Moins de 7 jours avant la location : montant dû intégralement

Le/la soussigné-e déclare avoir pris connaissance du règlement d'utilisation des locaux et en accepte les conditions.

La présente demande de location n'est pas une autorisation d'occupation. Une confirmation de location vous parviendra par courrier séparé, accompagné d'un BVR, pour le paiement préalable de la location.

Lieu et date : Signature locataire :

→ Demande à transmettre au Greffe municipal, rte de St-Cergue 14, c.p. 14, 1268 Begnins ou par courriel à greffe@begnins.ch

RESERVE A L'ADMINISTRATION	
Montant de la location :	Chf
Paiement effectué le :
Remarques :
Copie transmise au concierge le :